



Martha Zurita et Nicolas de Pury estiment que l'on fait trop d'honneur à Louis Agassiz, dont le buste trône à l'Université. LUCAS VUITEL

«**R**idicule», «enfantin», dicté par «la bien-pensance». Ces réactions de quelques vénérables universitaires ont fusé mercredi à Neuchâtel, en marge d'une cérémonie en l'honneur du géologue Emile Argand (1879-1940).

Mais ce qui occupait alors les esprits, c'était le glaciologue Louis Agassiz (1807-1873) et la décision du Conseil communal de la capitale cantonale de débaptiser un lieu qui porte son nom. Qu'en pense-t-on au Conseil général, où cette question devrait être abordée le 24 septembre?

Un souci d'image

La popiste Martha Zurita est à l'origine du choix qui fait débat. Soutenue par l'entier du groupe Popvertssol, son interpellation demandait à l'exécutif de la Ville la pose d'une plaque partout où Louis Agassiz est honoré. En rebapti-

sant son espace aux Jeunes-Rives, le Conseil communal est donc allé plus loin.

«Je suis très satisfaite», précise Martha Zurita. Celle-ci estime que l'exécutif a surtout été sensible à la mauvaise image que pouvait donner le nom d'Agassiz associé à l'une des adresses postales de l'Université.

Réponse habile

Le fait qu'il ne soit pas fait mention des théories racistes du grand savant à côté de son buste, mais seulement dans un texte sur le site internet de l'Université, frustre par contre l'élue. «Mais peut-être que cela viendra dans un second temps...»

«Le Conseil communal a répondu de manière assez habile», selon le Vert Nicolas de Pury, premier soutien de Martha Zurita. L'exécutif en a profité pour donner suite à une autre interpellation visant à honorer, d'une quelconque manière, Tilo Frey, première Neuchâte-

loise et femme de couleur aux Chambres fédérales.

Auteure de cette proposition, la libérale-radical Raymonde Richter se déclare elle aussi satisfaite, avec un bémol. A l'espace Louis-Agassiz, qui doit devenir espace Tilo-Frey l'an prochain, «il est important

qu'il y ait une continuité historique». L'élue est ainsi séduite par une proposition faite au conseiller communal Thomas Facchinetti par l'historien Laurent Tissot, afin d'apaiser le débat. Elle consiste à mentionner l'ancien nom de cet espace.

«Un bon compromis» pour l'Université de Neuchâtel

Avant de décider de débaptiser l'espace Louis-Agassiz, «le Conseil communal a eu l'élégance de consulter le rectorat», relève Fabian Greub. Le secrétaire général de l'Université de Neuchâtel note qu'après une séance à la mi-août, «le rectorat n'a eu qu'une dizaine de jours pour répondre. Il était conscient que, quelle que soit sa position, cela allait faire débat. Je ne suis pas persuadé que le résultat aurait été meilleur s'il avait souhaité maintenir l'adresse postale de la faculté des lettres et des sciences humaines.»

Au vu des premières réactions sur la page Facebook de l'Université, «ce changement semble avoir des effets positifs.



L'espace Louis-Agassiz, aux Jeunes-Rives de Neuchâtel. CHRISTIAN GALLEY

En tout cas du côté des étudiants et des futurs étudiants», observe Fabian Greub. Avec cette annonce, «nous avons battu tous les records de 'j'aime'». Le porte-parole de l'Alma mater précise

«...moire que Neuchâtel veut inspirer à ses citoyens et à ses visiteurs.»

Toutefois, si «l'entreprise est légitime, elle pose des problèmes. Un changement de plaque est dangereux car il gomme l'histoire», souligne Laurent Tissot. Ce dernier regrette par ailleurs que Tilo Frey en soit «réduite à remplacer Louis Agassiz».

Des PLR fâchés

«Nous voulions que Tilo Frey soit honorée, mais pas là. Nous ne voulions pas ouvrir cette boîte de Pandore», explique Alexandre Brodard, président du groupe libéral-radical au Conseil général.

«La décision du Conseil communal fâche une bonne partie des membres du groupe», souligne Alexandre Brodard. «Si la commission de la politique culturelle a été consultée, ils auraient pu attendre la discussion au Conseil général.» Comme le choix du nom des rues appartient à l'exécutif, «il n'y a quasiment plus moyen



Nous voulions que Tilo Frey soit honorée, mais pas ouvrir cette boîte de Pandore.”

ALEXANDRE BRODARD
CHEF DU GROUPE PLR AU LÉGISLATIF

Au législatif communal, le groupe socialiste pourrait être divisé, estime Antoine de Montmollin. A titre personnel, il soutient la position du Conseil communal.

Alors président du Conseil général, il avait convié, en mai dernier, ses pairs à une visite guidée donnée par une association. Intitulée «Sur les traces des 'affaires noires'» à Neuchâtel, elle s'intéresse notamment à Louis Agassiz et David de Pury.

Faudra-t-il débaptiser la place Pury ou d'autres noms de lieux liés à l'esclavagisme? Pour Nicolas de Pury en tout cas, «il n'y a pas de tabou».

que «le rectorat n'était pas demandeur. S'il avait été compétent pour décider de son adresse, il aurait pu adopter son calendrier et mener une discussion plus large au sein de l'Université.»

«Le rectorat a jugé que l'on pouvait changer d'adresse, mais qu'il n'était pas question d'occulter Agassiz et que son buste devait rester en place.» Il a aussi refusé une plaque à côté de la statue qui trône dans le bâtiment principal de l'Université. La biographie du savant sur le site internet de l'institution est jugée suffisante. Datant d'une dizaine d'années, elle n'occulte pas la face sombre d'Agassiz. Entre ce choix et l'adresse modifiée, «c'est un bon compromis».